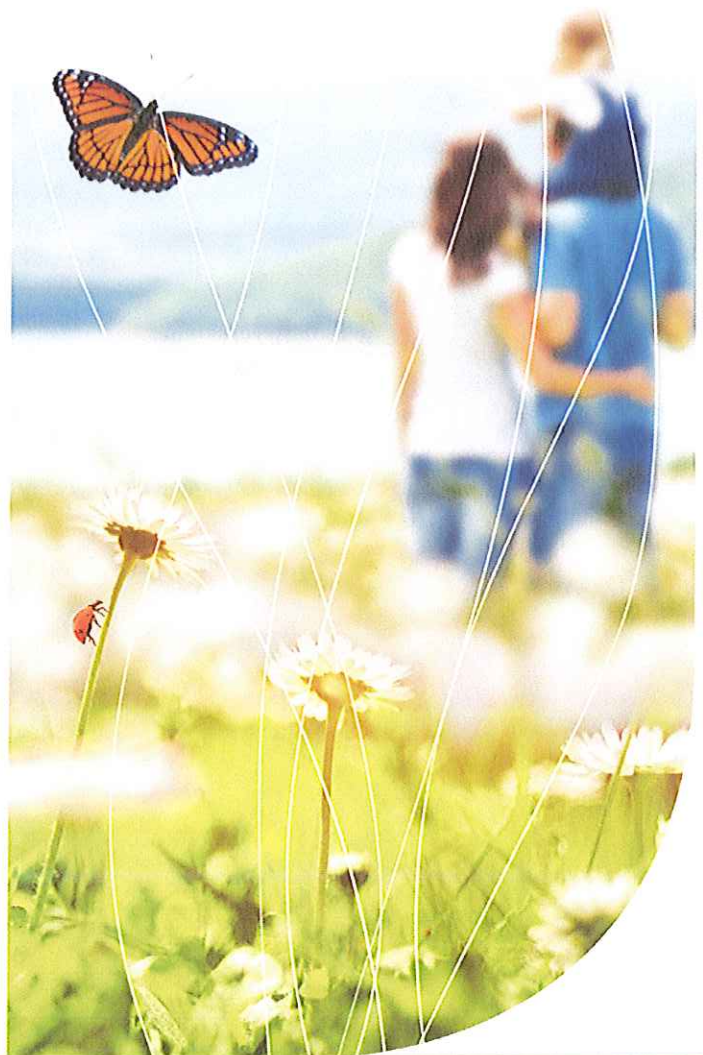


Programme wallon de réduction des pesticides

Dans le cadre de la Directive 2009/128/CE pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (Directive – cadre Pesticides DCP), une enquête publique est organisée du 11/02/2013 au 27/03/2013 inclus.



Vous êtes invité(e) à donner votre avis sur le Programme wallon de réduction des pesticides proposé pour réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement.

Les documents sont consultables dans votre commune et sur le site internet www.wallonie-reductionpesticides.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à denis.godeaux@spw.wallonie.be, soit par courrier postal à l'adresse suivante :

**SPW • DGARNE • Département de l'Environnement et de l'Eau
Cellule d'Intégration Agriculture & Environnement
Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES • A l'attention de Mr Denis GODEAUX**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Une permanence particulière et une séance de clôture seront organisées dans votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

La date de la séance de clôture est prévue le 27 mars 2013 à 16h
Le dossier peut être consulté pendant les heures de bureau de 08 à 12h ainsi que les mardis de 16 à 20h sur rendez-vous uniquement.
Votre personne de contact : B.Urbain –environnement- 081420222

Donnez-nous votre avis !



Wallonie

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de PROFONDEVILLE

Plan wallon de réduction des pesticides

Le Collège communal de Profondeville informe la population

Que dans le cadre de la Directive 2009/128/CE relative à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (Directive – cadre Pesticides ou DCP)

Qu'en vertu des dispositions des articles D.29 du livre 1er du Code de l'Environnement

Une enquête publique est organisée pour permettre à la population de prendre connaissance du projet de Plan wallon de réduction des pesticides (PWRP)

La durée de l'enquête publique est de 45 jours.

Elle est organisée, à Profondeville, du 11 février au 27 mars 2013

La population est invitée à :

Consulter le dossier disponible dès le début de l'enquête publique

A l'Administration communale – Service ENVIRONNEMENT

Chaussée de Dinant, 2 à 5170 Profondeville aux jours et heures suivants : les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h00 à 12h00 et uniquement sur rendez-vous, les mardis, de 16h00 à 20h00, à prendre par téléphone, au moins 24h00 à l'avance, en contactant le service environnement –B.Urbain-081/42.02.22

Sur le site : www.wallonie-reductionpesticides.be

Introduire, par écrit, au plus tard le dernier jour de l'enquête, ses observations

A l'Administration communale, à l'adresse suivante : Chaussée de Dinant, 2 à 5170 Profondeville

Au DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à

denis.godeaux@spw.wallonie.be, soit par courrier à l'adresse suivante : SPW-DGARNE-Département de l'Environnement et de l'Eau-Cellule d'Intégration Agriculture & Environnement-Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes-A l'attention de Mr Denis GODEAUX

Une séance de clôture aura lieu, le 27 mars 2013, de 15h 00 à 16h00 à la Salle du Conseil communal - Administration communale, chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville

Le Secrétaire

B.DELMOTTE

Pour le Collège



Le Bourgmestre

J.-P. BAILY